الإتحاد الجزائــري لكرة القدم

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الجهوية لكرة القدم باتنة

LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL BATNA

اللجنة الجهوية للانضباط

Commission Régionale de Discipline

Procès-verbal

N° 03 - Séance du : 03/12/2023

Rencontres Jeunes - Saison sportive 2023-2024 « U15 – U17 – U19 »

Membres présents:

Nom et Prénoms	Qualités
BOUMARAF LARBI	Président
ABDESSMED RAMDANE	Secrétaire
BENAHMED LAHCENE	Membre
AZIZI AYACHE	Membre

Ordre du jour:

1- Traitement des affaires.

LIGUE REGIONALE DE FOOT-BALL C/R DISCIPLINE BATNA

1- Traitement des affaires

En application des règles généraux de la FAF (**Jeunes 2015**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres ainsi qu'aux auditions.

la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes:

Rencontres Jeunes - «U17»

Affaire N°30 : ASBG-WRM du 01 /12/2023							
JOUEUR(S) :							
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MEKKI AKRAM	23R05J3956	WRM	Expulsion.	Un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CAS).	87 R.G	
ZERGANE ALI TARIK	23R05J3958	WRM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
ZOUAOUI YOUCEF	23R05J2603	ASBG	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N°31 : OM-MSPB du 01/12/2023							
JOUEUR(S) :							
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KADRI MOHAMED REDHOUANE	23N03J2280	MSPB	Expulsion.	Un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CAS).	87 R.G	
BENYETTOU ALA EDDINE	23R05J2237	OM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
SEDDOUK MOHAMMED WAIL	23R05J2211	OM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
CHOUATI MANSOUR	23N03J2207	MSPB	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
HAMLAOUI REDOUANE	23N03J2298	MSPB	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
GUEZI MOHAMED MOUNDJI	23N03J2283	MSPB	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N°32 : ESB-NRBT du /12/2023							
JOUEUR(S) :							
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUTAMINE ABDERRAHMANE	23R05J2220	NRBT	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Rencontres Jeunes - «U19»

Affaire N°33 : NRCB -NCM du 02/12/2023

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
SAIDI AYEMAN	23R02J2445	NCM	Expulsion.	Un (01) match ferme.	Cumul de cartons (CAS+CAS).	87 R.G	
BASSAID CHAMEL	23N02J2453	NCM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BOUTAGUIOUINE ABDELMALEK	23N02J2494	NCM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
CHEBABHA ABDALLAH	23N02J2493	NCM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BETKA TOUMI	23N02J2536	NCM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
GUECHIR RIDHA	23RO5J2337	NRCB	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
ANSEL HAROUNE	23R05J2336	NRCB	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	

AUTRES SANCTIONS :

CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
NCM	Amende.	Conduite incorrecte de l'équipe.	107 R.G	15000,00

Affaire N°34 : MRM-ABSK du24 /11/2023

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
DJEMAI AISSA	23R05J1549	ABSK	Expulsion.	Deux matches fermes.	Comportement anti sportif envers les officiels (insulte)	100 R.G	7000.00

Affaire N°35 : MSPB- OM du 02/12/2023

JOUEUR(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUTEMEDJET ABDERRAHMANE	23N02J2086	MSPB	Expulsion.	Deux (02) matches dont (un) avec sursis	Comportement anti sportif.	94 R.G	7000.00
BOUCHAREB HAITHEM	23N02J2099	MSPB	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	
CHIKHOUCHE HAMINA EL AHDJ AYMENE	23R05J1369	OM	Avertissement.	//	Comportement anti sportif.	84 R.G	

ENTRAINEUR EXCLU :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)

GARAH ABDELHAK	23N02 E0201	MSPB	Expulsion.	Deux (02) mois dont (un) avec sursis	Comportement anti sportif.	94 R.G	7000.00

Affaire N°36 : CRB KAIS – CA BATNA DU 01/12/2023

PARTIE ARRETEE :

Partie arrêtée à la 16ème minute de jeu de la 2ème mi-temps par l'arbitre suite à une bagarre générale entre joueurs des deux équipes (CRB KAIS – CA BATNA).

- Vu, la feuille de match.
- Vu, le rapport de l'arbitre.
- Partie arrêtée à la 16ème de jeu de la 2ème mi-temps suite à une bagarre générale entre les joueurs des deux équipes et dont l'instigateur est le joueur MENZER AKRAM LN° 23R05J2831 du CRB KAIS qui à agressé le joueur HOUAM AMRANE LN°23R05J2289 du club CA BATNA, alors que le score était en faveur de l'équipe du CRB KAIS (01) / CA BATNA (00).
- Attendu, que l'arbitre signale que le joueur MENZER AKRAM LN° 23R05J2831 du CRB KAIS a agressé le joueur HOUAM AMRANE LN°23R05J2289 du CA BATNA engendrant directement l'éclatement d'une mêlée générale entre les joueurs des deux équipes et l'envahissement du terrain par des supporters du club local (CRBK).
- Attendu, que l'arbitre signale l'envahissement du terrain par les supporters du club local CRB KAIS.
- Attendu, que l'arbitre en signalant, qu'après concertation et accord les deux équipes, il a décidé de mettre fin à la rencontre.

Par ces motifs, la CRD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe du CRB KAIS et en attribue le gain à l'équipe du CA BATNA.

CRB KAIS (00) point - (00) but.
CA BATNA (03) points - (03) buts

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	DUREE DE LA SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MENZER AKRAM	23R05J2831	CRBK	Expulsion.	Deux (02) matches dont (un) avec sursis	Agression et voie de faits envers adversaire	95 Alinéa (a) R.G	1500.00

AUTRES SANCTIONS :

CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CRBK	Amende.	Envahissement terrain par des supporters du club CRB KAIS entrainant l'arrêt définitif de la rencontre	39 Alinéa (3) R.G	5 000,00

La séance s'est levée à 15h30.

Le Président **Le Secrétaire**

L.Boumaraf **R.Abdessemed**